

Parents et enfants dans des contextes d'addiction

3 jours de formation (21h)

Animatrice : Brigitte DALET, coordinatrice réseau « Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires » (DAPSA).

Parmi les femmes et les hommes accueillis dans les services spécialisés en addictologie, certains sont parents ou futurs parents. Les professionnels de ces services sont alors confrontés à des problématiques qui s'ajoutent à leurs « missions premières », et qui renvoient chacun à ses pratiques, ses représentations et ses limites : les consommations de substances psychoactives dans la vie quotidienne en présence des enfants, le comportement des parents souvent en marge, la place de l'enfant, les modalités de parentalité, les relations familiales, les projets de vie et le devenir des enfants.

Comment réfléchir et articuler cette dimension de la parentalité tout en préservant au mieux l'intérêt de l'enfant et celui de chaque parent ainsi que la relation parent-enfant ? Quels sont les types d'aides et d'accompagnements possibles, travail en réseau, accueil spécifique ? Comment conjuguer protection de l'enfance et soutien des adultes ? Quels partenariats ? Quelles attentes des professionnels : évaluation, prévention, protection, placement judiciaire ?

Cette formation vise à échanger sur la question de la parentalité dans un contexte d'addiction et à aborder celle du partenariat. Est-il possible d'accompagner un groupe familial à plusieurs professionnels sans que ne soit trahie la relation de confiance avec l'utilisateur ?

Cette formation apportera des connaissances cliniques, des expériences de terrain et une réflexion sur les représentations sociales. Elle s'adresse à tous les professionnels de l'addictologie, de la périnatalité, de la prévention et de la protection de l'enfance.

PROGRAMME

JOUR 1

9h30 - 10h30

Présentation et attentes des participants

Evaluation de sa pratique et de ses besoins

A partir du questionnaire envoyé en amont de la formation, évaluer ses connaissances et ses pratiques professionnelles sur cette thématique.

Identifier ses besoins et ses attentes

10h30 - 12h30

Regard clinique sur la construction du système familial et les liens d'attachement : la question de la dépendance affective dans un contexte d'addiction

14h - 17h00

Regard socio-anthropologique :

**Exigence de la norme sociale aujourd'hui face à la famille
Concept de la parentalité.**

JOUR 2

9h30 - 12h30

Travailler les questions de parentalité avec les usagers/parents, à partir de l'expérience de deux CSAPA

14h - 17h

- Que pouvons-nous proposer aux enfants et aux parents pour soutenir et accompagner leur épanouissement chacun dans leur place et rôle ?

- Quelles répercussions pour les enfants et les parents dans ce contexte de conduites addictives du parent ?

- Quelles propositions ?

JOUR 3

9h30-12h30

Au carrefour des soins et de la protection de l'enfance :

Quelle protection, quelles alternatives?

Articulation, accords et désaccords.

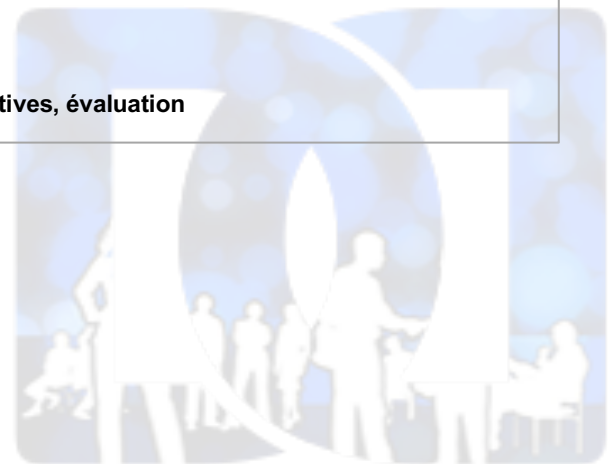
Peut-on travailler en partenariat tout en restant dans sa mission?

14h- 16h30

La clinique de concertation : en appui des professionnels pour favoriser l'accès et la continuité des soins des adultes et des enfants.

16h30-17h00

Bilan, perspectives, évaluation



Profil des participants

Les professionnels du secteur médico-social et sanitaire.

Cette formation est limitée à 20 participants

Méthodes/Objectifs

Identifier les problématiques relatives à la question de parentalité en contexte d'addiction, afin de pouvoir en adapter l'accompagnement en fonction des facteurs complexes et leurs conséquences. Traumatisme, parentalité et place de l'enfant, les « traitements judiciaires »...

Tarif

Adhérent Personne Physique :	330 €
Personnel de Structure Adhérente :	420 €
Non-Adhérent :	560 €
Formation Continue :	650 €

Lieu

Siège de la Fédération Addiction

Hôpital mère enfant de l'Est Parisien (1^{er} étage)

9, rue des Bluets

75011 PARIS

Lieu de la formation

10, rue des bluets

75011 PARIS

(Métro : Ligne 3 Rue Saint Maur – Ligne 2 Ménilmontant)



Contact

Jennyfer PATAUT, +33 (0)1.43.43.72.38

j.pataut@federationaddiction.fr

Conditions générales

- Les inscriptions sont prises en compte à réception du bulletin et par ordre d'arrivée.
- Lorsque le quota d'inscriptions est atteint, une liste d'attente est ouverte. Elle permet une pré-inscription sur la session suivante.
- Le tarif « adhérent » ne s'applique qu'aux adhérents de la Fédération Addiction.
- Le tarif "étudiant" équivaut au tarif "adhérent Personne Physique". Merci de joindre la copie de la carte étudiante de l'année en cours au bulletin d'inscription.

Le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courrier 1 mois avant la date de formation (à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription) ainsi que des éléments pratiques d'organisation (confirmation du lieu de la formation, liste d'hôtels, etc.).

Attention le coût des repas n'est pas intégré au tarif des formations (à l'exception de la formation de base en addictologie).

En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 20 jours ouvrables avant le début du stage : 100% des frais seront retenus.

La Fédération peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant la date prévue. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription. Nous communiquer une adresse électronique facilite l'information des participants en cas de modifications. Une attestation de présence est remise à la fin de chaque session. Il n'est pas fait de duplicata.